TULLE mag

Bulletin municipal d'information - *Numéro 80* - Avril/Mai 2012



EVENEMENT !

Visitons le chantier
de la salle de l'Auzelou

Dossier | Budget 2012



Un printemps *de réflexions*



En ce mois de mars 2012, les Tullistes auront été invités à s'interroger, à débattre et à échanger sur des questions de société qui sont plus que jamais sur le devant de la scène.

Sur la question du mal logement par exemple. Organisée dans le cadre d'un partenariat Ville de Tulle-Conseil Général, la soirée « Mal logement et précarités en France » a réuni de nombreux acteurs, dont un représentant de la Fondation Abbé Pierre et le cinéaste Claude Pinoteau, venu présenter son docu-fiction « L'abbé Pierre, une vie pour les autres ».

Temps de débat également sur le thème de la culture, lors d'une rencontre organisée par la municipalité afin d'envisager et construire ensemble des temps forts sur la ville.

Autre axe de réflexion : l'eau, ses enjeux économiques et environnementaux, sa gestion et son utilisation, ont été au cœur de la première table-ronde organisée par la nouvelle commission extra-municipale « politiques durables et équitables » et intitulée « Et au milieu coule une rivière ». Propositions, retours d'expérience et témoignages ont donné corps à cette première initiative porteuse d'avenir.

A noter enfin que l'on commémorait le 19 mars le 50e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. Hommages, dépôts de gerbe, minute de silence, lâcher de pigeons en symbole de paix ont marqué cette cérémonie.

Et pour conclure, n'oublions pas de citer la signature d'une convention CAB Rugby/ Brive Tulle Nature : grâce à elle, les participants à la BTN ont pu assister au match de rugby CAB – Scarlets Llanelli pour seulement 5 euros !





Photo Gilbert Samblat



Sommaire



La marche en avant

Qu'est-ce qu'un budget ? C'est ce qui permet de gérer le présent et de préparer l'avenir, pour une collectivité comme pour une famille.

Il convient, par conséquent, de prévoir à la fois les dépenses courantes de l'année et celles qui sont nécessaires pour rénover, conforter et agrandir le patrimoine commun. N'en déplaise aux adeptes de la critique systématique, c'est ce qu'a fait la Ville de Tulle en établissant son budget 2012 : créer les conditions pour gagner des habitants, des activités et donc des emplois tout en assurant des services et en offrant des équipements toujours plus satisfaisants pour la population.

Cette volonté nous a conduits à transférer à la Communauté d'agglomération la gestion de la petite enfance (la Maison des enfants et les assistantes maternelles), celle de la voirie et des transports urbains, après celle de la médiathèque : il était plus équitable de faire financer davantage par l'Agglo ces services et ces équipements qui bénéficient à tous les habitants du Pays de Tulle.

Dans le même temps, la Ville continue de faire des économies sur ses propres dépenses autant qu'il est possible, par exemple en ne procédant à des recrutements d'agents municipaux que lorsque c'est vraiment nécessaire. Les dépenses de personnel sont donc bien maîtrisées. Vos élus s'attachent à faire en sorte que la qualité des services soit néanmoins toujours améliorée.

Pour dépenser, il faut évidemment des recettes, pour aujourd'hui et pour demain. Nous n'avons pas voulu, cette année encore, augmenter les impôts locaux après les avoir diminués en 2011 : alors que le gouvernement alourdit les taxes, je sais combien les temps sont durs et les fins de mois souvent difficiles pour bien des Tullistes.

Nous ferons donc avec nos propres ressources. Mieux : grâce aux économies, nous allons cette année encore, comme la précédente, rembourser davantage que ce que nous emprunterons. La dette de la Ville sera ainsi diminuée, ce qui nous permettra de réduire les remboursements de demain et ainsi de disposer à l'avenir de moyens accrus pour les services et les équipements.

Nouveaux logements et nouveaux emplois

La fin de la transformation du quartier de la gare et l'achèvement de la nouvelle salle de l'Auzelou, qui constituera pour les Tullistes et leurs associations un très bel outil, marqueront cette année 2012.

La Ville poursuivra en même temps ses efforts pour l'embellissement de notre cité grâce aux aides accordées aux propriétaires pour la rénovation des façades. Parmi les autres opérations prévues dans le budget au chapitre de l'accueil et du cadre de vie, figurent la remise en état des bassins extérieurs de la piscine de l'Auzelou ; le lancement des travaux du nouveau parking Marc-Eyrolles, dans le Trech ; la démolition des maisons vétustes de l'avenue Ventadour, près du pont des Carmes ; le début du réaménagement de la place Martial-Brigouleix afin de la rendre plus pratique pour s'y garer et plus agréable pour s'y promener (les premières réunions de consultation des riverains sont pour bientôt).

La municipalité favorise aussi l'installation de nouvelles familles à Tulle. C'est ainsi que la création de l'éco-lotissement des Fages, qui comprendra 34 logements, va pouvoir être engagée cette année. Le lotissement Jean-Moulin, près de l'Ecole de gendarmerie, sera également lancé, tandis que se poursuit le programme de rénovation d'immeubles anciens par l'intermédiaire de la SEMABL.

Le dynamisme d'une ville se mesure également, bien sûr, à l'évolution de ses activités économiques. Dans ce domaine aussi, la municipalité encourage et accompagne les initiatives : à la faveur de l'implantation d'un «drive» et d'une nouvelle station-service par l'hypermarché Leclerc, qui se traduira par la création de près de 20 emplois, nous avons prévu de rénover les espaces de la zone commerciale de Cueille ; nous avons aménagé des locaux dans l'ancien Centre 19000 pour accueillir le centre d'appels de la Caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis et sa trentaine d'emplois ; nous avons favorisé la création d'un commerce de matériaux de construction sur la zone de la Solane (une dizaine d'emplois) ; nous poursuivons le projet d'extension de la zone d'activités de Tulle-Est, au Puy Pinçon…

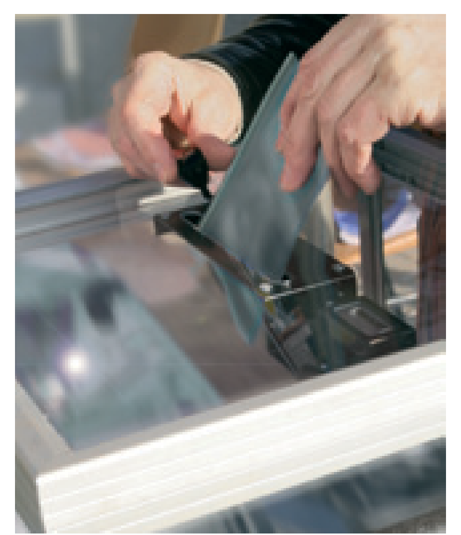
La Mairie a en outre chargé une personne qualifiée de soutenir spécifiquement le commerce de centre-ville en accompagnant les projets d'installation ou de reprise de locaux, tandis que la Communauté d'agglomération a de son côté affecté un agent spécialisé au développement économique du Pays de Tulle.

A la fois raisonnable et volontaire, le budget de la Ville permet d'être confiant dans l'avenir de Tulle.

Bernard COMBES
Maire de Tulle
Vice-président du Conseil général

Elections

Côté *coulisses*



Le compte à rebours est désormais lancé, les Français vont bientôt élire le nouveau président de la République. Pour le service municipal en charge de l'organisation de l'événement, le service Elections, cela représente en amont un important travail de préparation.
Le personnel est sur le pont, effectue les dernières vérifications et veille au respect des procédures et des dispositions prévues par la loi. Il coordonne également la logistique, l'installation des 13 bureaux de vote répartis sur 6 sites. Car le jour J, il faudra que tout se déroule dans de bonnes conditions. Sans anicroche ni dysfonctionnement. Sachant qu'à Tulle cette année, quelques 9 910 électeurs sont appelés aux urnes.
Le code électoral à portée de main, Magalie Mas, nouvelle responsable du service Etat Civil-Elections, organise et supervise les opérations. « Outre la logistique et la préparation en amont avec la révision annuelle des listes électorales, j'ai pour mission d'organiser la tenue des bureaux de vote », souligne-t-elle. Qui plus est, 2012 est particulière puisque année de « refonte électorale » : tous les électeurs sont reclassés par ordre alphabétique et une nouvelle carte est envoyée », explique Magalie Mas.
Le service se charge également de saisir les procurations. « Elles peuvent être effectuées à domicile, si votre état de santé vous empêche de vous déplacer, au commissariat ou à la gendarmerie. Dans tous les cas, une procuration n'empêche pas l'électeur de venir voter en personne », ajoute la responsable.
Puis vient le moment crucial du dépouillement des bulletins : décompte des émargements et des enveloppes, ouverture des enveloppes et comptage des votes, établissement des procès-verbaux, puis mise sous scellé des résultats pour transmission en Préfecture. Là aussi, le service Elections est en première ligne.
Tandis que la pression monte, dans l'attente des résultats…

Election présidentielle
1er tour : dimanche 22 avril 2012 ;
2e tour : dimanche 6 mai 2012.
Election législative
1er tour : dimanche 10 juin 2012 ;
2e tour : dimanche 17 juin 2012.
Bureaux ouverts de 8h à 18h sans interruption.

Vote par procuration : *mode d'emploi*

En cas d'absence le jour du vote, vous pouvez choisir librement un autre électeur pour voter à votre place. Celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que vous, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.
L'établissement de votre procuration est gratuit. Vous devez vous présenter, muni d'une pièce d'identité, devant l'une des autorités suivantes :
- le juge du tribunal d'instance de votre ville de résidence ou de travail ;
- un officier de police judiciaire habilité (commissariat de police ou gendarmerie) ;
- pour les personnes résidant hors de France, l'autorité consulaire compétente.
Le mandataire qui vote en France ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.
Les démarches pour établir votre procuration doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement en mairie.

Centre aquarécréatif

Le bassin extérieur *en totale réhabilitation*



Image de « chaos » au centre aquarécréatif : les gravats s'amoncellent et couvrent toute la surface du grand bassin extérieur. Il a en effet fallu procéder à une complète démolition du revêtement du bassin.
Ouvert en 2003, il avait rapidement présenté divers désordres et d'importants problèmes d'étanchéité. Et au fil des ans, le phénomène s'est accentué. « Des carreaux se décollaient, on avait par exemple perdu 20 cm d'eau en 3 jours en septembre, soit 25 m³ », signale Cédric Mary, directeur des services techniques de la Ville. Une mauvaise mise en œuvre des supports et revêtements carrelés ainsi que des conditions thermiques sollicitant fortement les revêtements ont été identifiés comme étant à l'origine de ces dysfonctionnements.
La commune a donc réalisé une déclaration de sinistre auprès de son assurance. Au final, l'expert mandaté a jugé nécessaire de faire remplacer la totalité des revêtements carrelés. L'assurance prendra en charge les travaux qui s'élèvent à 200 000 euros HT.
L'opération de réhabilitation se déroule en plusieurs étapes qui s'achèveront fin mai. Elle a été confiée à une entreprise spécialisée, l'entreprise ERREBA, originaire de Poitiers.
La Ville prévoit de rouvrir le bassin pour le 1er juin prochain.

Relais pour la vie

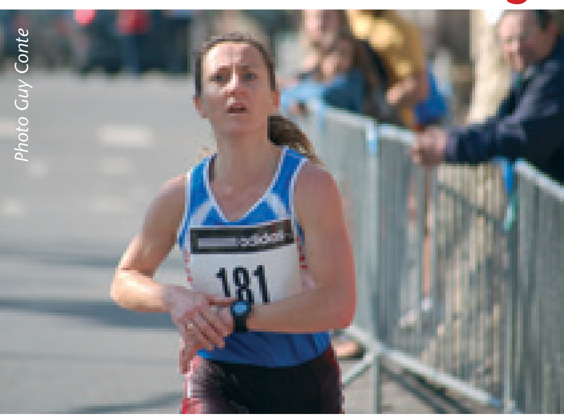
Ensemble *contre le cancer*



Marcher, c'est bien, le faire pour une bonne cause, c'est mieux !
La Ligue contre le cancer organise le Relais pour la vie les 2 et 3 juin prochains dans les rues du centre ville de Tulle. Il s'agit d'une manifestation festive et conviviale qui rassemble les individus de toutes les générations autour d'une même cause : la lutte contre le cancer.
Le principe : des équipes d'une vingtaine de coureurs ou marcheurs se relaient pendant 24 heures. Il ne s'agit pas d'une compétition sportive ! Coureurs et marcheurs relèveront un même défi, celui de lutter ensemble contre la maladie. 24 heures de festivités non stop, des concerts, des démonstrations, des initiations en tous genres sous le parrainage de Alexandre Bias, joueur talentueux du CA Brive Corrèze.
Il n'y a donc pas une seconde à perdre ; inscrivez-vous dès maintenant sur le site internet du Relais pour la vie : www.relaispourlavie.net
Informations, renseignements, inscriptions :
Comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer - 05 55 20 94 52 (Jérémy)

21e semi-marathon tulliste

402 coureurs *sur la ligne de départ*


Photo Guy Conte

Beau succès pour l'édition 2012 du semi-marathon tulliste organisé par le Tulle Athlétic Club le 25 mars dernier.
La manifestation sportive, 21e du nom, a réuni à peu près le même nombre de participants que l'an passé et s'est déroulée dans une ambiance conviviale. Au total, ce sont donc pas moins de 402 inscrits, dont 88 femmes, qui ont revêtu le dossard et se sont regroupés sur la ligne de départ.
Rappelons que ce semi-marathon est un parcours de 21,1 km et que la compétition était qualificative pour le championnat de France de semi-marathon qui aura lieu à Nancy le 7 octobre prochain.
Comme l'an dernier, c'est Hadj Bennouar, licencié à Saint Junien, qui a décroché le titre. Il remporte la course en 1h 12mn 12s et monte donc sur la première marche du podium pour la deuxième année consécutive.
Juste derrière, on trouve Cyrille Dos Santos, licencié à Rodez, qui avait déjà fini en deuxième position en 2010.
Patrice Cessat, originaire d'Ussel, remporte le titre de 1er corrézien.
Chez les dames enfin, la Tulliste Stéphanie Lemée (photo) se classe première en franchissant la ligne d'arrivée en 1h 23mn 30s.
Signalons enfin que 378 concurrents se sont classés, parmi lesquels on compte 82 femmes. Quelques 69 coureurs ont obtenu une classification dans les différentes catégories.

C'est nouveau

Les musées de Tulle *se dévoilent !*

Désormais, tous les 1ers dimanches du mois au Musée des Armes et les 3e dimanches du mois au musée du Cloître, à 15h, venez découvrir un artiste, un objet, un thème, une exposition... « Les dimanches des musées » est une nouvelle opération organisée par le pôle musées de la ville de Tulle… Découvertes ou redécouvertes garanties !
Renseignements auprès de l'animateur du patrimoine : 05.55.20.28.79

EN BREF

Offrez des vacances *à un enfant*

Le Secours Catholique de Corrèze cherche, dans le département, des familles prêtes à ouvrir leur cœur et leur maison à un enfant de 5 à 10 ans du 9 au 26 juillet 2012.
Famille de vacances, vous permettrez à un enfant de s'épanouir dans un environnement différent du sien et de connaître un temps privilégié de vie partagée. Les grands-parents qui reçoivent leurs petits-enfants l'été, peuvent eux aussi devenir famille d'accueil.
Le Secours Catholique donne de sérieuses garanties de sécurité et assure un soutien constant auprès des familles durant tout le séjour des enfants.
N'hésitez pas à vous engager. Vous ferez des heureux !
Pour tout renseignement, contacter le Secours Catholique, Comité de la Corrèze, 16 rue Jean Fieyre à Brive.
Tél : 05 55 24 03 26
Courriel : comite.correze@secours-catholique.org

Garage *à louer*

Un garage sera disponible à la location à compter du 1er mai 2012 au 33 avenue Raymond Poincaré.
Si vous êtes intéressé, contactez dès à présent le Centre Communal d'Action Sociale, à la Maison de la Solidarité, 25 quai Gabriel Péri à Tulle.
Tél. : 05 55 21 73 33.

Zone de rencontre
Tulle donne *l'exemple*

Tulle, ville modèle en ce qui concerne l'aménagement de son espace urbain : la cité tulliste a en effet été sélectionnée par un service de l'Etat pour servir d'exemple pour la réalisation des Zones de Rencontre. Son expérience en la matière fait ainsi l'objet d'une fiche technique nationale éditée par le CERTU (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme) et les constructions publiques en direction des collectivités. Une belle reconnaissance.



Il s'agit d'un support de travail, d'un document à caractère pédagogique destiné à présenter et valoriser l'expérience conduite par la commune de Tulle.
Après visite sur place, le CERTU a en effet choisi de présenter comme un cas d'école l'aménagement du Pont de la Barrière, à Tulle, en Zone de Rencontre. Cela confirme la réussite de cette opération.
Créé par décret en 1994, le CERTU est un service technique à vocation nationale placé sous l'autorité du Ministère de l'équipement. Il réalise, au bénéfice des collectivités, statistiques, enquêtes, études, expertises, etc, sur les sujets de préoccupation que sont l'infrastructure des transports, l'équipement des agglomérations, la conception des réseaux et participe également au développement des échanges d'expériences et à la promotion des techniques françaises à l'étranger.
« Nous avons été contacté par le CERTU fin 2011 pour une visite sur place de la zone de rencontre du Pont de la Barrière. Ce type d'aménagement est assez nouveau, il n'en existe pas beaucoup à l'heure actuelle. Ce qui été fait ici a plu aux agents du CERTU et Tulle a donc été choisie pour la réalisation d'une fiche technique sur ce thème », explique Yannick Berthuit, chargé de projet au Centre Technique Municipal (C.T.M.).
Sous une forme succincte et concise, cette fiche technique de trois pages retrace les différentes étapes du projet d'aménagement. Elle signale ainsi le contexte dans lequel il s'inscrit (contexte géographique et économique de la ville), quel a été l'élément déclencheur pour la commune, les objectifs principaux définis par celle-ci, et présente les différentes phases de l'action ainsi que le montage technique et financier du dossier. Le tout accompagné de photos du site.
« Il s'agit d'une fiche spécifique aux travaux du Pont de la Barrière », précise le technicien du C.T.M., « elle a été réalisée par le CERTU, nous l'avons validée et elle est désormais disponible sur le site internet de ce service d'Etat (www.certu.fr). Une autre fiche devrait être réalisée au sujet de la zone de rencontre du pôle intermodal, dès que les travaux seront achevés ».
Les autres collectivités en quête d'exemples peuvent s'inspirer de l'expérience tulliste pour mener à bien leur projet. La fiche technique du CERTU leur apportera un éclairage et des éléments méthodologiques appréciables. Ce support peut être utilisé par la Ville de Tulle pour ses propres besoins de communication sur cet aménagement.



Quel est le premier bilan de la Zone de Rencontre *du Pont de la Barrière ?*

« Les piétons se sont bien habitués à ce nouveau mode de fonctionnement urbain, les automobilistes un peu moins. Mais dans l'ensemble, ça fonctionne bien. Depuis près d'un an que la Zone de Rencontre est en service, nous n'avons d'ailleurs pas eu d'accident. Nous avons un bon volume piétons/voitures, bien équilibré, c'est là une des clés de la réussite de ce type d'aménagement. Il a donné lieu à la création de deux giratoires sur le secteur concerné et cela a permis de fluidifier la circulation. Les Tullistes en tous cas semblent satisfaits et apprécient cet aménagement », constate Yannick Berthuit.

En quoi consiste *la Zone de Rencontre ?*

Une zone de rencontre est un nouveau concept d'aménagement urbain destiné à favoriser une meilleure cohabitation entre les différents modes de déplacement. Il s'agit ainsi d'espaces affectés à la circulation de tous les usagers. **Les piétons bénéficient de la priorité, même en dehors des passages piétons, et ils peuvent donc traverser partout.** Au sein de la zone de rencontre, **la vitesse est limitée à 20 km/h.** Rappelons également que le stationnement des véhicules est limité aux seuls emplacements prévus à cet effet.

Rencontres *Africaines*



Les 6e Rencontres Africaines de Tulle auront lieu **du 31 mai au 2 juin** salle Latreille. Trois jours consacrés à l'Afrique d'aujourd'hui, dans une ambiance festive et conviviale. Au programme cette année :
Des séances de contes avec Mamadou Sall, conteur mauritanien, seront organisées en partenariat avec la médiathèque Eric Rohmer dans les collèges Victor Hugo, de Seilhac et à la médiathèque elle-même.
Egalement en partenariat avec la médiathèque, une illustratrice, Benedicte Nemo, proposera une animation autour du Sénégal et présentera son travail. Elle initiera également les collégiens des deux établissements à la technique de linogravure.
La soirée du jeudi sera, comme chaque année, consacrée au cinéma africain : des courts métrages qui montrent les difficultés et les espoirs de l'Afrique vus par des africains seront diffusés, et en particulier un superbe film d'animation.
La troupe de musiques et de danses Saaba du Burkina Faso enchantera la soirée du vendredi.
Le samedi soir, les rencontres africaines s'associeront au Relais pour la vie de la Ligue contre le cancer en proposant un spectacle tout public de Mamadou Sall. La troupe de danses et percussions tulliste Tassouma sera également de la partie ! Enfin, le groupe Boney M se produira sur la place de la Cathédrale.
Venez également partager l'enthousiasme et la convivialité de ces rencontres autour des ateliers (batik, souwere, héné), des apéritifs dinatoires et des expositions qui seront proposés tout au long de ces 3 jours de fête !
Plus d'infos sur http://rencontresafricainestulle.over-blog.fr

Tout frais tout chaud *le bon pain !*



Rendez-vous annuel de la boulangerie en Corrèze, la Fête du Pain 2012 aura lieu cette année à Tulle, **samedi 19 mai**, dès potron-minet et jusqu'à 14h, sur la place de la cathédrale.
En ce jour de marché hebdomadaire, un stand sera installé qui proposera une animation autour de la fabrication du pain dans un four à bois. Le pain sera ainsi pétri et cuit sur place. Un spectacle qui devrait attirer les curieux… et les gourmands ! Pains traditionnels et pains originaux seront à l'honneur.
Cette manifestation est l'occasion de mettre en valeur les savoir-faire de cette profession, particulièrement mobilisée pour cet événement. Elle permettra d'aller à la rencontre du public, de partager et de faire découvrir le métier, et peut-être de susciter des vocations.
Un rendez-vous à ne pas manquer.

Voilà *la Saint Clair !*



Les grands camions vont arriver et les attractions se mettre en place : en un coup de baguette magique la place Brigouleix va se transformer en un village de rêve et accueillir la traditionnelle fête foraine de la Saint Clair ! Les forains vont s'installer à Tulle en ce mois de mai, amenant avec eux le traditionnel cortège de manèges. Ah, les odeurs de pommes d'amour et de barbes à papa, les rires des enfants, les cris de terreurs qui émanent du si redouté « Extasy »… un an que l'on attendait ça ! Sans oublier **la grande foire de la Saint Clair** qui cette année aura lieu **le mercredi 23 mai**…
Bonnes fêtes de Saint Clair à tous et amusez-vous bien !
Fête foraine de la Saint Clair : du 12 au 27 mai
Demi-tarif le mercredi

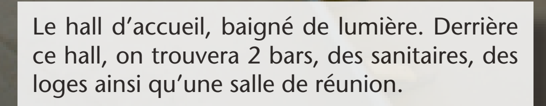
Visitons le chantier de la salle de l'Auzelou

Parce que le chantier avance à grands pas, parce que jour après jour, la salle dévoile de nouveaux aspects de son futur visage, et parce qu'à Tulle Mag, on trépigne d'impatience, nous n'avons pas résisté à nous inviter sur le chantier afin de découvrir en avant-première la tant attendue salle plurifonctionnelle de l'Auzelou… Suivez le guide !

S'il en est une qui mérite de porter le nom de « l'Auzelou » c'est bien elle tant elle se fond dans le paysage. D'une surface totale de 1500 m², elle baigne au bord de la rivière Corrèze…



Le hall d'accueil, baigné de lumière. Derrière ce hall, on trouvera 2 bars, des sanitaires, des loges ainsi qu'une salle de réunion.



Côté rivière, une cuisine de plus de 100m² permettra d'organiser des repas et des réceptions dans les meilleures conditions. Pour ce faire, des professionnels du secteur ont été consultés afin de concevoir une cuisine la plus fonctionnelle possible…



La salle de spectacle est impressionnante avec ses 700 m² de surface totale. Des gradins télescopiques offriront 186 places auxquelles pourront s'ajouter jusqu'à 600 places assises. Une cloison mobile permettra de scinder la salle en deux et d'accueillir des activités différentes.

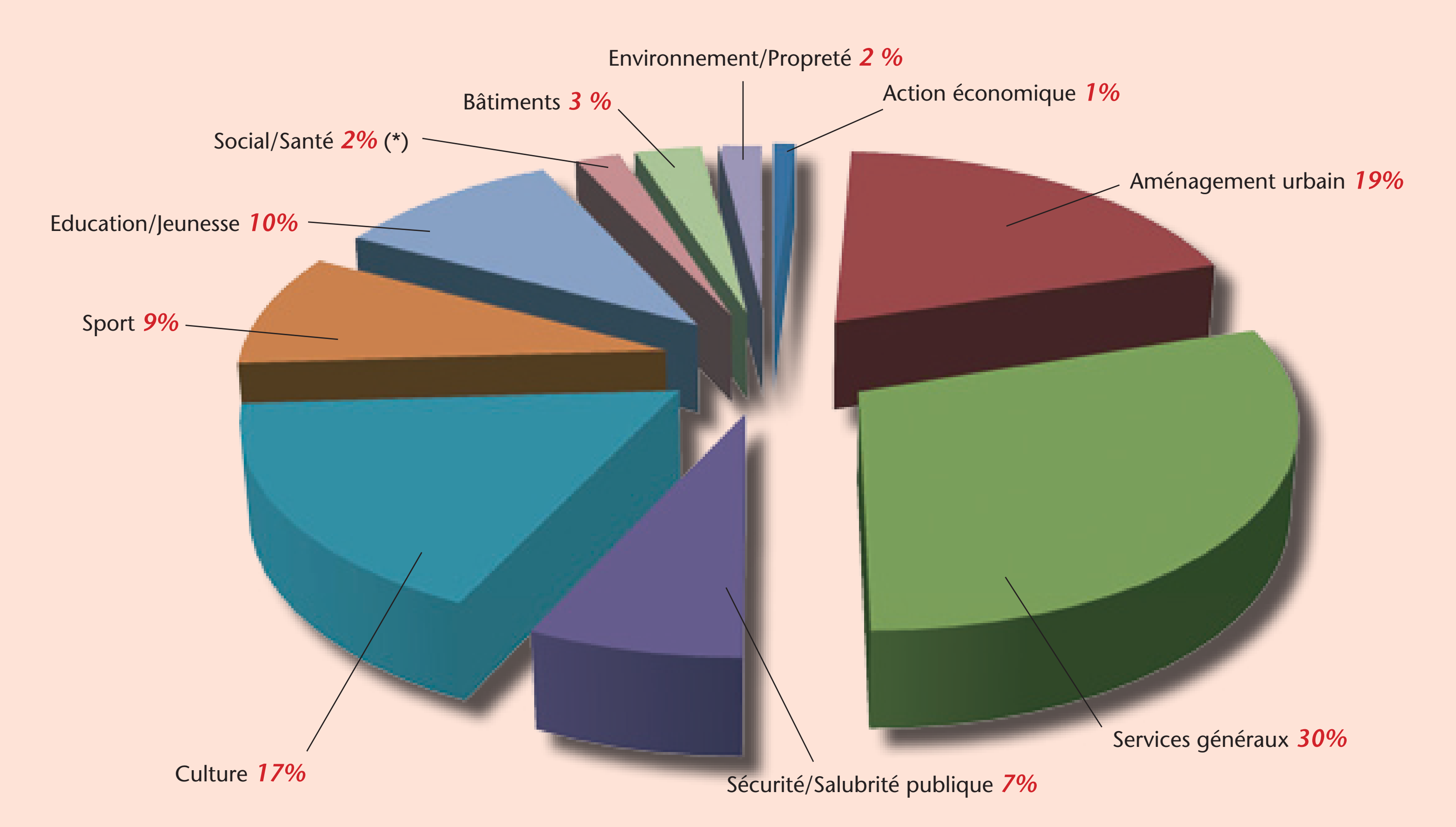
Clou de notre visite, une grande terrasse en bois de 310 m² sur pilotis. Elle offre une vue imprenable sur la rivière et sur la baignade de l'Auzelou…

Budget 2012

Une gestion *maîtrisée*

Avec un montant global de 32,4 M d'euros, le budget municipal 2012 s'inscrit résolument dans la continuité. La ville se donne les moyens de poursuivre son développement et investira cette année 8,4M d'euros pour la concrétisation de ses projets. Les dépenses de fonctionnement sont quant à elles maîtrisées. En parallèle, l'équipe municipale a fait le choix de ne pas accroître la pression fiscale sur les foyers après la baisse des taux opérée en 2011.

Répartition des dépenses totales par fonctions



* La compétence sociale fait l'objet d'un budget annexe dans le cadre du **Centre Communal d'Action Sociale**

Présentation et explications

avec le maire de Tulle, Bernard Combes, et l'adjoint délégué aux finances, Alain Lagarde



Pouvez-vous nous présenter comment s'est construit ce budget 2012 ?

Bernard Combes : Ce budget est le fruit d'un souci de rigueur et d'une volonté de développer l'attractivité de la ville. C'est le double objectif qui guide notre action. Le budget est pour moi une boîte à outils dans laquelle les élus peuvent puiser pour mettre en œuvre leurs choix et orientations politiques. Ces derniers étant guidés par les valeurs que nous défendons : solidarité, développement, attractivité et justice sociale. Cela s'illustre et se décline à travers l'ensemble de l'action municipale.

Comment qualifieriez-vous la gestion du budget municipal ?

Bernard Combes : Je la qualifierais de prudente et maîtrisée. Prudente, car tous les ans depuis 2008, les chiffres en fin d'année sont plus favorables que ce que laissaient apparaître les prévisions de début d'année. Et 2012 ne déroge pas à cette règle de prudence. Je suis enfin très attentif à la maîtrise de la gestion budgétaire : depuis 2001, les chiffres attestent d'un niveau d'investissement plus important que lors des années précédentes, tandis que, parallèlement, les dépenses de fonctionnement ont moins évolué que la moyenne nationale des villes de même taille. Tout ceci, il faut le souligner, sans augmentation des taux d'imposition. Ainsi, grâce à une maîtrise très rigoureuse du budget, nous pouvons dégager des marges de manœuvre, et ce, sans que cela ne se fasse au détriment du contribuable.

Alain Lagarde : Je complèterais en précisant que cela fait 18 ans que les taux d'imposition n'ont pas augmenté ! Nous avons même pu les diminuer en 2011. Dans le même temps, nous concrétisons ce qui a été défini dans notre projet de ville. Pour ce faire, nous maintenons un haut niveau d'investissement, ce qui permet de financer des équipements structurants importants pour la ville. Tout ceci dans un contexte très contraint eu égard au désengagement de l'Etat dans de nombreux secteurs.

La question de l'endettement de la Ville de Tulle suscite des débats. Qu'en est-il au juste ?

Bernard Combes : C'est vrai, la Ville de Tulle a une dette relativement importante mais qui n'a cependant pas explosé au cours des derniers exercices. Elle se justifie par les efforts consacrés au développement de la ville, ce que tous les Tullistes ont pu constater depuis 2001. Depuis 2001, ce sont 60 millions d'euros qui ont été consacrés à l'aménagement de l'espace public, à l'embellissement de la ville avec, par exemple, l'opération « façades ». C'est en tous cas un choix politique assumé par les élus de la majorité municipale – depuis 2001 et réitéré en 2008 – que de poursuivre une action permettant à Tulle de maintenir des services à la population de qualité, un tissu économique dynamique et dense, de conserver sa population et même de gagner de nouveaux habitants. Un vaste programme afin que Tulle conserve et renforce l'image dynamique qui doit être celle d'une ville préfecture, centre d'une toute nouvelle agglomération.

La dette est donc maîtrisée ?

Alain Lagarde : Oui, elle l'est en effet car depuis 2008, tous les ans, Tulle s'est désendettée et ce sera le cas cette année encore à hauteur de 460 000 euros. La gestion municipale permet donc structurellement à la ville de se désendetter, à l'exception de l'année 2009 où, comme beaucoup d'autres collectivités, la Ville de Tulle a joué le jeu du plan de relance gouvernemental et du plan anticrise du Conseil Général. Elle a donc investi plus qu'elle ne l'aurait fait habituellement pour soutenir l'économie locale. Il faut rajouter que la ville est en veille permanente sur son encours dans le cadre d'une gestion dynamique de la dette.

Puisque vous parlez d'investissement, n'avez-vous pas des inquiétudes quant au soutien des banques pour accompagner les projets tullistes en 2012 ?

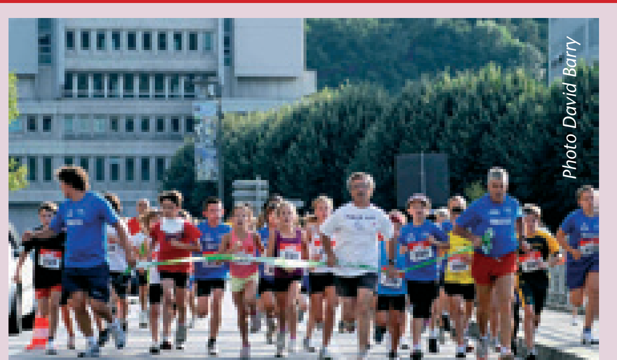
Alain Lagarde : Certes, le contexte national semble peu favorable à une relation de confiance entre les banques et les collectivités territoriales. Néanmoins, la qualité de la relation entre la ville et ses partenaires bancaires doit nous permettre de passer le cap de 2012. Cette année, la ville prévoit d'emprunter 1,6 M d'euros pour financer ses projets d'investissement, soit moins que ce qu'elle est capable de rembourser. C'est pour cela que nous désendettons.

Un mot de conclusion ?

Bernard Combes : La Ville de Tulle maintient le cap, tout cela avec une performance de gestion soulignée comme exemplaire par les institutions telles que la Direction des finances publiques. Nous restons vigilants sans renoncer pour autant à construire et à mettre en œuvre un projet ambitieux pour Tulle : c'est la mission que nous ont confiée les électeurs en 2008. Notre ville bénéficiera ainsi du rayonnement qui doit être le sien afin de répondre aux enjeux de demain.

Sport

2 900 000 €


Photo David Barry

Jean-Louis Soulier, adjoint délégué au sport :

« Tulle compte 68 associations sportives et 1 Tulliste sur 3 est licencié dans un club, un chiffre assez exceptionnel qui a contribué à obtenir le titre de la ville la plus sportive de France. En 2012, les subventions attribuées aux clubs sont maintenues au même niveau que sur les précédents exercices. Tulle dispose d'équipements de grande qualité : le centre aquarécréatif le plus performant de la région, le Centre Culturel et Sportif, le boulodrome ou encore le gymnase V. Hugo. Une commission spécifique pour les stades a été créée en 2011 pour élaborer un projet de réhabilitation de grande envergure concernant les stades A. Cueille et Pounot. Mon grand regret est de ne pas avoir pu réaliser une piste d'athlétisme. Pour aboutir, ce projet aura besoin de s'inscrire dans le plan de renouvellement des équipements sportifs de Tulle Agglo. Ma grande satisfaction, en revanche, est la réussite de la première coopération sportive entre les deux villes phares du département, Brive et Tulle. La Tulle Brive Nature a connu un succès retentissant avec 2750 inscrits et près de 3 000 participants. Je tiens enfin à rendre hommage au travail accompli par l'équipe des sports de la ville et les clubs dont certains sont en tête de leur division. Je citerais sans être exhaustif, le Sporting Club Tulliste, l'USTC Basket Ball et le Tulle Football Corrèze. »

Les principales dépenses :
Subventions aux associations sportives : près de 200 000 euros.
Stades : 209 000 euros.
Centre aquarécréatif : 560 000 euros.
Services sportifs : 370 000 euros dont 300 000 euros consacrés aux charges de personnel (8 agents).

Action culturelle

5 500 000 €

Alain Lagarde, adjoint délégué à la culture et aux finances :

« Le budget alloué à la culture est important mais il ne faut pas perdre de vue qu'elle est indissociable de la vie tulliste. Cette richesse culturelle s'est bâtie chemin faisant, elle maintient le lien social et, de surcroît, irrigue bien le territoire. C'est une caractéristique forte de notre ville. C'est la raison pour laquelle nous avons sanctuarisé l'aide aux associations qui font vivre la ville par leur créativité, leur talent, leur dynamisme et leur implication. Pas moins de 50 associations culturelles sont ainsi subventionnées.



Par le biais d'une convention, la Ville apporte également son soutien à cinq structures culturelles phares. Notre volonté aujourd'hui est d'impulser des partenariats, notamment avec d'autres villes, de créer des synergies entre les différents acteurs culturels et de fédérer les énergies autour d'un temps fort à la rentrée de septembre. Aussi, nous avons créé une mission de médiation culturelle et de coopération qu'Agnès Gameiro-Delteil, aura à charge de faire vivre et développer.
2012 verra la création de la salle de répétition des Lendemains qui chantent, subventionnée à hauteur de 80%. »

Les principales dépenses :
Conservatoire à rayonnement départemental : 2,26 M euros dont 1,5 M euros consacrés aux charges de personnel (41 agents)
Subventions culturelles : 644 000 euros.
Local de répétition : 250 000 euros.
Salle de l'Auzelou : 523 000 euros pour l'année 2012 (coût total du projet : 3 M euros).

Soutien à l'éducation et à la jeunesse

3 380 000 €

Dominique Grador, première adjointe déléguée à l'action scolaire :

« La Ville de Tulle a toujours été particulièrement attentive aux besoins en investissement dans les écoles ainsi qu'à l'accueil et à la prise en charge des élèves. La volonté politique est de poursuivre dans la continuité.
En 2012, nos efforts seront ainsi reconduits sur différents volets pour lesquels nous n'avons pas d'obligation légale. Par exemple, 42 000 euros seront alloués cette année au Contrat Educatif Local. Ce dispositif, initialement financé à parité avec l'Etat, est aujourd'hui pris en charge en quasi totalité par la Ville. Nous maintenons également la mise à disposition de personnel, via l'association ACEDC, pour l'encadrement des études surveillées. Cela représente un coût annuel de 18 000 euros.
La Ville poursuit son investissement pour le développement des classes mobiles équipées de Tableaux Blancs Interactifs. Chaque année de nouveaux sites scolaires en sont dotés. Bientôt, ce sont ainsi 50% des classes primaires qui en seront équipées.
La Ville met également en place des tarifs sociaux pour les familles modestes et celles qui ont au moins trois enfants. Elle poursuit enfin ses efforts pour accueillir les enfants porteurs d'un handicap en offrant un complément de service par le biais des postes d'Auxiliaires de Vie Scolaire.
Signalons enfin quelques nouveautés de l'action municipale :
- la création d'une commission cantine pour accompagner les familles en situation d'impayés.
- le lancement en 2012 d'une phase d'expertise pour déterminer quelles suites donner à échéance du contrat de délégation de service public passé avec la société Avenance pour la restauration scolaire. »



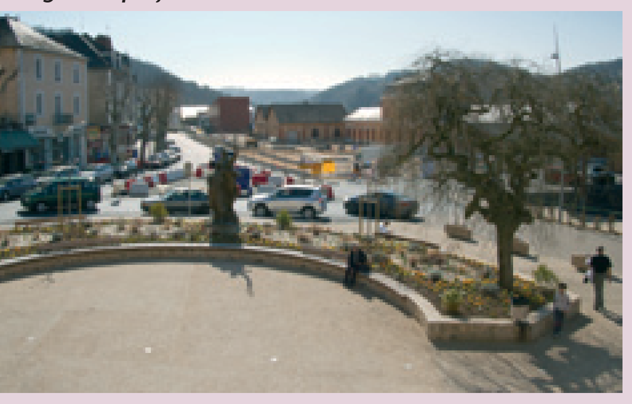
Les principales dépenses :
Charges de personnel dans les écoles primaires et maternelles : 1,5 M euros
Travaux dans les écoles primaires et maternelles en 2012 : 235 000 euros.
Restauration scolaire : 460 000 euros.

Aménagement urbain & cadre de vie

6 160 000 €

Michel Breuilh, adjoint délégué au projet urbain :

« 2012 verra l'aboutissement d'un des grands chantiers du mandat : le pôle intermodal. Il constitue un élément important d'une nouvelle politique de mobilité et marque les prémices d'une alternative plus marquée à la voiture. La salle plurifonctionnelle de l'Auzelou, autre investissement majeur de la municipalité, sera achevée fin 2012. Avec une scénographie calibrée pour accueillir l'Orchestre régional du Limousin, cet équipement a vocation à répondre aux besoins et usages de multiples utilisateurs, privés ou associatifs. S'y dérouleront les grandes manifestations qui rythment la vie des Tullistes, comme le repas des anciens, qui sera d'ailleurs l'un des premiers événements à inaugurer ce nouveau lieu. Autre chantier d'importance : la reconfiguration de la place Martial Brigouleix, avec création d'un espace vert en centre-ville. L'enveloppe allouée à ce projet avoisine les 700 000 euros. Enfin, pour plus d'efficacité et une meilleure prise en compte des problématiques, la ville s'est dotée de deux commissions spécifiques : « aménagement, espaces verts et paysagers », animée par Yves Mérignac ; et « développement durable », animée par Nicole Dupuy. Une nouvelle organisation des services techniques municipaux a également été mise en place pour améliorer le traitement esthétique de la ville. Deux pôles ont ainsi été créés : espaces verts/stades et propreté urbaine. »



Les principales dépenses :
Travaux de voirie : 2,39 M euros dont 1,4 M euros consacrés au chantier du pôle intermodal, 250 000 euros à l'aménagement de la place Brigouleix (1ᵉ tranche) et 270 000 euros financés par Tulle Agglo.
Eau et assainissement voirie : 1,76 M euros.
Charges de personnel : 1,76 M euros (109 agents intervenant pour les espaces verts, l'éclairage public, la voirie et les réseaux, l'environnement, développement durable et propreté).

Action sociale *(CCAS)*

970 000 €

Pierrette Dézier, adjointe au maire en charge de l'action sociale :

« Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Tulle a toujours voulu être un service de proximité et répondre au plus près des besoins des familles, qui sont de plus en plus en situation précaire, et des personnes âgées et personnes handicapées. Le transfert de la compétence Petite Enfance à Tulle Agglo au 1er janvier 2012 a eu, et c'est logique, des incidences financières sur notre budget. Cela a notamment entraîné une baisse de 62% au chapitre fonctionnement. De même, en section investissement, le budget affiche une diminution de 21%.
La Ville de Tulle, toujours engagée dans sa volonté de politique sociale, a maintenu un niveau de subvention à hauteur des missions du C.C.A.S. Il est à noter une augmentation significative des aides aux familles en difficulté (+16% par rapport à 2011).
Je tiens à souligner que notre C.C.A.S. emploie du personnel compétent, qualifié et à l'écoute qui travaille en complémentarité dans des partenariats constructifs au service des plus démunis, des personnes âgées et des personnes handicapées. »

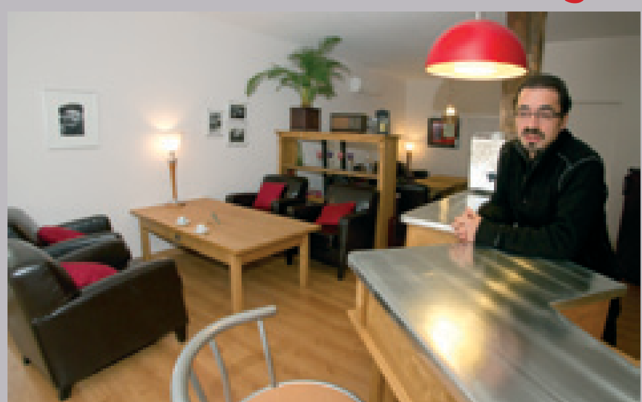


Fonctionnement :
Budget initial avant le transfert : 2,4 M euros ; subvention Ville : 1 M euros (soit 40,61% du budget).
Budget 2012 : 926 000 euros ; subvention Ville : 450 000 euros (soit 48,59% du budget).
Investissement :
En 2011 : 43 525 euros
En 2012 : 34 350 euros.

Commerces

Les petits *nouveaux*

La cave Probus *déménage*



Avis aux amateurs de bons vins ! La cave Probus a déménagé du 130 de l'avenue Victor Hugo pour s'installer quelques centaines de mètres plus haut, au numéro 8 de la même avenue, dans les locaux d'une ancienne boulangerie, entièrement rénovés. Nouveau lieu donc, mais aussi nouveau look et nouvelles activités pour ce commerce installé à Tulle depuis 2003.

Outre la cave bien approvisionnée, le patron des lieux, Patrick Courtois, propose désormais un espace bar à vins et salon, aménagé de tables basses et de confortables fauteuils. « Cette salle aura plusieurs usages : elle servira comme salon de dégustation mais aussi pour l'organisation de réunions, de soirées privatives sur réservation », annonce-t-il. Les clients peuvent venir y passer un moment de détente et déguster des thés et cafés grands crus choisis pour la qualité de leur méthode de production, des jus de fruits frais pressés dans un appareil permettant de conserver toutes leurs propriétés nutritionnelles. Le vendredi, Patrick organise des soirées bar à vin avec dégustation de tapas maison.

Dans sa cave, cet amoureux du breuvage de Bacchus présente quelques 250 à 300 références de crus de toutes les régions, en vrac ou en bouteille, dans une large gamme de prix mais où la qualité est toujours au rendez-vous. Comme dans sa gamme à « moins de 10 euros ». « Ma sélection est le résultat de rencontres avec des vignerons dont j'aime les vins et dont les produits reflètent une certaine philosophie », souligne le maître des lieux, intarissable passionné. Une large part des vins proposés ici à la vente sont produits en biodynamie. Une méthode de culture qui n'utilise aucun produit chimique de synthèse.

Pour réaliser son projet, Patrick Courtois a bénéficié d'une subvention dans le cadre de la Démarche Collective Territorialisée du Pays de Tulle.

8 avenue Victor Hugo - 05 55 26 78 32 - www.probus.fr ; contact@probus.fr

Un institut Guinot *pour se mettre en beauté*



Blanc et rouge : les couleurs de la marque Guinot ont désormais pignon sur rue à Tulle. C'est au 5 de l'avenue Victor Hugo qu'a pris place l'institut où les Tullistes, hommes ou femmes, pourront venir s'offrir une petite beauté et prendre soin d'eux. Epilation, séances UV, manucure, soins esthétiques, maquillage… C'est un large panel de prestations qui est ici proposé avec un grand professionnalisme. La responsable de la boutique, Annette Guerrier, a en effet du métier derrière elle. Voilà maintenant 26 ans qu'elle a fondé l'institut Annette Beauté à Egletons et qu'elle y accueille les client(e)s.

A Tulle, elle a fait le choix de s'affilier à la marque Guinot avec laquelle elle travaille depuis déjà fort longtemps. L'institut tulliste propose donc toutes les techniques et produits de soins de la marque : sa gamme cosmétologie naturelle, fabriquée dans le laboratoire Guinot, sa ligne de maquillage, etc.

« Ici, chaque cliente bénéficie en premier lieu d'une consultation personnalisée et approfondie qui débouche sur une prescription du soin le plus adapté. En fonction de ses besoins, de ses goûts, de son budget. Nous établissons une fiche conseil et suivons l'évolution. Guinot conçoit en effet le métier d'esthéticienne comme celui d'un « docteur » en beauté », informe Annette Guerrier.

Petit plus : « l'institut est entièrement aménagé aux normes pour personnes handicapées », signale la commerçante. Ce dossier a par ailleurs bénéficié d'une aide de la Démarche Collective Territorialisée du Pays de Tulle sur les actions collectives favorisant l'accessibilité et les démarches éco-environnementales.

L'institut emploie deux salariés, Laëtitia, esthéticienne diplômée, et Rachel, titulaire d'un Certificat de qualification professionnel de prothésiste ongulaire, qui tenait une boutique de manucure à Tulle. Toutes deux ont suivi une formation Guinot.

5 avenue Victor Hugo – 05 55 26 92 46 - www.institut-tulle.guinot.com ; guinot.tulle@orange.fr

Création artisanale

La Miss TinGuette touch *est née !*



Camille Lamige est une jeune Tulliste à l'âme d'artiste. Elle coud, pique et assemble des tissus, en jouant des matières et des couleurs, pour produire des créations fraîches et originales. Des objets décoratifs ou utilitaires qu'elle confectionne au gré de ses inspirations, au fil de son imagination et de ses envies. Ou de celles de ses clientes puisqu'elle travaille aussi à la commande.

Dans son atelier installé à son domicile, elle fabrique ainsi des sacs fantaisie et accessoires (porte-chéquiers, marque-pages), des articles pour bébé tels que bavoir, accroche-sucette, protège carnet de santé, mais aussi des blagues à tabac. Ou encore, de bien pratiques sacs à tarte.

Tout commença lorsque Camille décida de fabriquer un sarouel pour le premier anniversaire de sa filleule. « Je n'avais jamais fait de couture auparavant et ce fut le déclic. J'ai adoré associer les couleurs, mélanger les matières, donner forme », se souvient la jeune femme. Elle poursuit donc dans cette voie en autodidacte, s'équipe d'une machine à coudre, surmonte les obstacles techniques et crée un blog pour présenter ses créations : l'é.chop' de Miss Tinguette. « A ma grande surprise, les contacts et les commandes se sont multipliés par l'intermédiaire de mon blog », raconte Camille. Puisqu'elle exerce déjà une activité professionnelle en tant qu'éducatrice spécialisée, elle s'installe en auto-entrepreneur, sur le conseil de la Chambre des Métiers qui l'accompagne dans son projet.

Son entreprise est créée début avril 2011. Et le succès est toujours au rendez-vous. Au point que, indique-t-elle, « j'envisage de me mettre à temps partiel car je manque de temps pour créer et produire ».

Camille vend également sur les marchés où vous pourrez la rencontrer ce printemps. Pour l'heure, elle travaille à de nouveaux modèles, une nouvelle collection, avec toujours le même souci du détail qui fait la différence, de la touche finale qui personnalise ses créations. Une petite breloque ici ou là, un ruban, un bouton, etc. « C'est d'ailleurs ce qui me prend le plus de temps mais j'adore cette recherche », confie-t-elle. La TinGuette touch est née !

ladressedemisstinguette@yahoo.fr – 06 33 56 32 21

Page Facebook : L'é.Chop de Miss TinGuette ; Blog : http://echopmt.over-blog.com

Ô Bonbec

Douceurs sucrées *aux saveurs de l'enfance*

Ô Bonbec a ouvert ses portes le 12 mars dernier place Martial Brigouleix.

Il y a là, qui s'étale sur les murs, de quoi faire tourner la tête des gourmands invétérés, de quoi affoler les papilles des amateurs de douceurs sucrées en tout genre… Le bonbon est en son royaume et se décline sous toutes ses formes dans un carnaval de couleurs. Chacun trouvera ici sa « madeleine de Proust » et retrouvera le goût de la magie de l'enfance.

Après avoir exercé pendant six ans le métier d'assistante maternelle, Marie-Alexandrine Da Cruz a eu envie de monter sa petite affaire. « Mes enfants sont grands maintenant. Quand je vois les gens qui entrent avec le sourire, ça fait plaisir », raconte-t-elle, ravie du succès de son commerce.

En ouvrant une boutique de bonbons, elle garde ainsi un pied dans l'univers de l'enfance ! Dès 7h30, les scolaires sont fidèles au rendez-vous et viennent faire les provisions. « Il y a des heures de pointe, au moment de la rentrée et de la sortie des établissements scolaires », confirme la jeune femme. Mais les adultes se laissent aussi tenter.

On en trouve pour tous les goûts Ô Bonbec, avec pas moins de 150 variétés de bonbons proposées : « les anciens et les nouveautés », une gamme plus spécifiquement destinée aux adultes, une gamme sans sucre, des caramels, des nougats... et bien entendu les classiques, les incontournables et traditionnels nounours en guimauve, Malabars, Dragibus ou autres sucettes Chupa Chups. Mais il faut aussi suivre les tendances : « le tatoo langue est tout récent, les jeunes adorent les araignées, les bandeaux et les fils ou encore les jumbos ».

Marie-Alexandrine confectionne aussi des gâteaux de bonbons, sur commande uniquement.

Et sachez que si vous êtes du genre à craquer facilement pour les friandises, pas de souci, Marie-Alexandrine a prévu une carte de fidélité !

40 Place Brigouleix, ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 19h



Un lampadaire intelligent place Jean Tavé : *accès gratuit à Internet pour tous*

Depuis quelques mois, une étrange boîte est suspendue à un lampadaire place Jean Tavé. Elle est discrète, et pourtant, c'est un véritable concentré de nouvelles technologies de l'information et de la communication qui permet d'accéder à internet via le Wifi… et bien plus encore !
Conçue et développée par ETDE, Citybox est une solution électronique qui relie le lampadaire à la fibre optique, transformant le réseau d'éclairage public en support d'information multifonctions. L'usage public principal sera un accès gratuit accès à Internet sans fil, d'autres utilisations innovantes étant possibles comme par exemple la gestion économe de l'éclairage public. Chaque lampadaire équipé d'une Citybox pourra devenir un support de services : chargement de véhicules électriques, diffusion de messages sonores et visuels, bornes d'informations, capteurs de pollution…
En cas de succès, cette technologie pourrait s'installer durablement à Tulle et, pourquoi pas, s'étendre à d'autres quartiers… Affaire à suivre.

Comment *ça marche ?*

Si vous vous trouvez dans un rayon de 200 mètres autour de la place Jean Tavé, et que vous disposez d'un ordinateur, d'un téléphone portable ou d'une tablette numérique permettant une connexion wifi, votre appareil vous signalera la présence du « HotSpot Tulle ». Lors de votre première connexion, le portail vous demandera de vous enregistrer par sms et vous recevrez un mot de passe. Cet accès sera valable 3 jours : vous pourrez alors accéder au Web et surfer gratuitement !

A Saint-Mexant

L'Atelier des Artistes

Un café-théâtre pour se détendre *les zygomatiques !*



Photo fournie

Un nouveau lieu culturel, L'Atelier des Artistes, va ouvrir ses portes à Saint-Mexant. Lever de rideau vendredi 8 juin. Rire et humour seront au programme de ce café-théâtre.
C'est dans un ancien atelier de charron à Saint-Mexant que William Gipoulou a créé son café-théâtre : « J'ai trouvé ce bâtiment qui correspondait au projet et dont la situation géographique est idéale, entre Brive et Tulle ». Cet artisan de métier a ainsi choisi de se lancer dans une nouvelle aventure.
L'inauguration de L'Atelier des Artistes aura lieu le 1er juin (sur invitation) et le premier spectacle est annoncé le vendredi 8 juin. Pour l'heure, Véronique Borie, chargée de la programmation, et Laurent Borie, metteur en scène, préparent activement ces deux rendez-vous aux côtés de William.
La programmation du lieu se veut éclectique mais avec une nette dominante théâtre, humour et comédie. « Nous présenterons des one-man-shows, de la magie ou encore de la musique, avec des artistes venus de toute la France », annonce Véronique, « et comme nous sommes des comédiens amateurs, nous avons bien l'intention de jouer nos propres créations ».
La scène sera ouverte aux jeunes talents et l'équipe espère programmer des têtes d'affiche dès l'année prochaine.
Voulu comme un lieu de convivialité, la salle ouvrira ses portes deux heures avant le début du spectacle et le public pourra venir déguster des tapas.
L'Atelier des Artistes devrait rapidement trouver son public et sa place dans le paysage culturel local. « Il y a moins de 30 cafés-théâtres en province », signale le tout jeune directeur, « le public est demandeur pour une programmation axée sur le rire et l'humour ».
Spectacles sur réservation : les vendredis et samedis à 21h, ouverture des portes à 19h ; le dimanche à 17h, ouverture des portes à 15h30.
2 rue des Ecoles à Saint-Mexant. Réservations au 06 88 04 92 67.
Tout le programme sur le site : www.atelier-des-artistes.fr

Lire *et faire lire*

Association recherche bénévoles


Photo fournie

L'association « Lire et faire lire » recherche des bénévoles en Corrèze, des lectrices et lecteurs passionnés, retraités ou âgés d'au moins 50 ans, pour animer des séances de lecture auprès d'enfants. Dans un moment de partage et de plaisir pour tous.
Ces bénévoles ont choisi d'offrir un peu de leur temps libre pour transmettre aux enfants leur plaisir de la lecture. Ils se sont engagés pour lutter contre les inégalités et pour agir en faveur de la réussite de tous les enfants.
Pendant une demi-heure, ils lisent des histoires qui leur plaisent à un groupe de 2 à 6 enfants volontaires. Ils ne font ni soutien scolaire, ni apprentissage, mais lisent dans une démarche de partage, de découverte.
« Lire et faire Lire », ce sont également des temps de rencontres entre bénévoles, des temps de formations et d'échanges avec des professionnels.
En Corrèze, l'association compte plus de 130 bénévoles intervenant dans une soixantaine de structures (de la crèche au collège, en passant par les écoles maternelles et primaires, ainsi que dans les bibliothèques, centres de loisirs ou encore associations) dans plus de 30 communes.
Pour faire face à la demande croissante, la Ligue de l'enseignement et l'UDAF de la Corrèze recrutent des bénévoles dans tout le département.
Si vous êtes intéressés par ce projet, merci de contacter l'association « Lire et faire lire » à la Ligue de l'enseignement au 05 55 26 42 12, ou au 05 55 26 84 01, ou par courriel à : lireetfairelire@fal19.fr

Stade Alexandre Cueille

Fiers de planter des arbres

La relève est assurée !



En juillet dernier, lorsqu'un des conifères s'est effondré sur une des tribunes du stade Alexandre Cueille, la décision a donc été prise de couper les arbres dangereux, pour des raisons de sécurité évidentes. Le choix a été fait de les remplacer par des essences présentant moins de prise au vent. Le projet initial prévoyait de planter 95 arbres. Cet objectif est largement atteint puisque ce ne sont pas moins de 450 végétaux qui sont déjà replantés. Erables, noisetiers, azalées, rhododendrons, tulipiers, cèdres… 102 arbres, 22 conifères et 350 arbustes ornent désormais le stade.
Les jeunes joueurs de l'école de rugby du S.C.Tulle ont tenu à apporter leur pierre à l'édifice en participant à la plantation. Une façon pour eux de marquer leur attachement à ce stade : « ici, nous apprenons à grandir au contact de nos entraîneurs. Nous sommes fiers de planter ces arbres qui grandiront, tout comme nous, dans ce lieu qui nous est cher ».
La première tranche de la plantation a duré une quinzaine de jours et concerne les côtés donnant sur le centre aquarécréatif, pour un coût de 5 500 euros. La seconde tranche concernera les abords de la tribune d'honneur et sera financée par la vente du bois abattu.

Ligue de Protection des Oiseaux

Un timbre commémoratif

pour fêter 100 ans de combat



La Ligue de Protection des Oiseaux fête cette année son centenaire.
100 ans de combat, 100 ans de détermination, 100 ans d'actions pour la nature.
Pour célébrer l'événement, **les 12 et 13 mai prochains**, la LPO Corrèze, en association avec l'Amicale Philatéliste et Cartophile du Pays de Brive et la Poste, organise une manifestation « Timbres Premier Jour » dans le hall d'accueil du Centre Culturel et Sportif de Tulle. Un bloc de 4 timbres, édité spécialement pour cette occasion et inscrit au Programme Philatélique 2012.
Cette manifestation intervient comme une avant-première à leur sortie officielle, le lundi 14 mai.
Elle sera l'occasion de se procurer les souvenirs de collection concoctés par la LPO, avec l'un des timbres LPO oblitérés par un cachet spécial « Premier Jour Tulle ». Parmi ces objets : des enveloppes, cartes postales et documents philatéliques.
La LPO et l'Amicale Philatélique et Cartophile du Pays de Brive vous proposeront, chacune, une exposition, sur le thème de l'oiseau.
Cette manifestation sera relayée dans toute la France par les associations locales et groupes locaux LPO, dans plus de 20 villes.
Venez nombreux au Centre Culturel et Sportif de Tulle, les 12 et 13 mai !
L.P.O. Corrèze, Alain Aubry, 05 55 92 14 70.
Amicale Philatélique et cartophile – Pays de Brive, Jean Paul Zehnter, 05 55 85 55 42.

Au C.C.A.S.

Un service social unique et privilégié *pour l'accueil des jeunes*

En 2003, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la Ville de Tulle a mis en place une mission d'accompagnement des jeunes Tullistes âgés de 18 à 25 ans, en partenariat avec la Mission Locale de Tulle.
Aujourd'hui, le C.C.A.S. souhaite développer, pérenniser cette mission et l'inscrire dans un nouveau cadre.
Le Service Social d'Accueil des Jeunes (S.S.A.J.) est depuis le 1er avril 2012 l'interlocuteur spécifique pour le public de 18 à 25 ans en difficulté.
Il délivre aides et conseils et permet de simplifier les démarches.
La création de ce service est née d'un constat : « Sur le nombre de jeunes que nous recevions, beaucoup avaient des difficultés ponctuelles qui ne nécessitaient pas nécessairement un accompagnement sur du long terme », explique Emilie Lesbre, Assistante Sociale, en charge du S.S.A.J.
Les jeunes peuvent s'adresser au S.S.A.J. pour tout type de problématiques (administratives, sociales, financières, accès au logement, à la santé, etc.). D'une manière plus spécifique, il a pour objectif d'accueillir des jeunes Tullistes sans enfants, y compris les étudiants, à l'exception des jeunes majeurs protégés. Ce service est habilité à instruire des dossiers d'accès aux droits, des demandes d'aides financières. Si nécessaire, un accompagnement renforcé (écoute, suivi budgétaire), contractualisé, peut être proposé avec attribution éventuelle de l'Allocation Insertion Jeune.
Un autre objectif est de faciliter les parcours entre le Service social du Conseil Général et le C.C.A.S., de simplifier les procédures d'accès aux aides diverses.
Pour recevoir ce public, une permanence spécifique a été mise en place, une demi-journée par semaine sur rendez-vous.



Assistante Sociale référente : Emilie LESBRE
Service Social d'Accueil des Jeunes
C.C.A.S. – 25 quai Gabriel Péri
3ème étage – 19000 TULLE
Tél. : 05.55.21.73.18.

Pôle de l'Autonomie

Quand la Police *fait de la prévention*



Au mois de mars dernier, des personnels de la Police Nationale, le commandant Lage, le major Lacombe et Lydie Champeaut, gardien de la paix en charge de la prévention, se sont rendus au Pôle de l'Autonomie pour animer une séance de prévention.
Au cours de cette intervention, un document a été projeté sur la sécurité des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. S'en sont suivis des échanges entre les participants et les représentants de la Police Nationale. Puis ces derniers ont délivré au public des conseils de prévention sur la façon de se protéger dans la rue par exemple. Il est ainsi conseillé de porter son sac en bandoulière, côté façade des habitations, de ne pas résister en cas de tentative de vol, d'emporter un minimum d'argent liquide, ou encore de ne pas hésiter à crier pour appeler au secours.
Pour prévenir des vols aux distributeurs, il est recommandé de ne pas retirer de l'argent à date et heures fixes, de demander de l'aide à un agent bancaire en cas de difficultés, de se faire accompagner par une personne de confiance et, bien entendu, de ne jamais donner son code à une personne proposant son aide.
Autres points évoqués lors de cette rencontre : les démarchages à domicile avec usurpation d'identité, mais aussi les moyens de protection du domicile en utilisant un système de fermeture fiable.
Un travail va être mené entre le Commissariat de Police, le Centre Communal d'Action Sociale et les associations à caractère social pour étendre ces interventions à un maximum de personnes âgées et de personnes en situation de handicap vivant à Tulle et parfois isolées.
Pour tout renseignement et conseils, contacter :
Lydie CHAMPEAUT – Gardien de la paix, au 05 55 21 72 07 - Courriel : lydie.champeaut@interieur.gouv.fr

Lucane

Spécialiste *en génie écologique*



Guillaume Hamon est le créateur de la société Lucane, installée depuis le début d'année dans l'hôtel d'entreprises Initio. Son métier : « artisan du patrimoine naturel », ainsi qu'il se définit. L'entreprise est spécialisée dans les travaux de génie écologique, l'assistance technique et les travaux en espaces naturels type zones humides, milieux forestiers, coteaux, landes, etc.
Titulaire d'un BTS Gestion et Protection de la Nature, le jeune entrepreneur place en effet la dimension écologique et la démarche environnementale au cœur de son métier. Il veille à accompagner sa prestation d'entretien de conseils, d'actions de sensibilisation et d'information sur la préservation de la biodiversité et des milieux naturels. Bref, toute une philosophie !
L'autre particularité de l'entreprise Lucane est qu'elle propose des prestations tout particulièrement adaptées aux conditions difficiles. « Je peux par exemple effectuer des débroussaillages sur des pentes à 55° », précise-t-il. Un atout qui devrait être apprécié dans la ville aux 7 collines. Pour ce faire, Guillaume a fait le pari de la technicité et a investi dans du matériel très spécialisé, comme un porte-outil chenillé télécommandé fonctionnant avec une huile biologique. « En cas de fuite, il ne pollue donc pas », indique l'entrepreneur.
Quant à son parcours, Guillaume peut faire valoir une formation et une expérience solides. Il travaille tout d'abord dans un Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE). « Mais je me suis rendu compte que c'était le terrain qui me plaisait vraiment », poursuit-il. Pour se réorienter, il se forme à l'utilisation des outils d'entretien des espaces naturels. « J'ai appris les techniques d'abattage, à manier une tronçonneuse, à recréer des talus ou encore à entretenir le matériel ». Il travaille ensuite pendant six ans dans une entreprise bretonne de génie écologique où il accède au poste de responsable du pôle travaux, avant de décider de s'installer à son compte.
Ce projet le conduit alors sur les routes de la Corrèze et c'est à Tulle qu'il s'installe. Ses prestations s'adressent aussi bien aux collectivités qu'aux particuliers.
Guillaume a recruté une personne en CDD et espère pouvoir pérenniser cet emploi.
Lucane – 05 55 20 89 69
ou 06 64 13 15 87
ghamonpromail.com

Exemple à promouvoir

Sav Elec, pour réparer *plutôt que jeter*



Installé à Tulle depuis 2006, le magasin Sav Elec est le spécialiste de la réparation du petit et gros électroménager. Dans son atelier, Joël Fiancette redonne une seconde vie à vos appareils mal en point. Visite.

Et si au lieu de jeter, on réparait nos appareils électroménagers ? Et si l'on changeait nos comportements qui nous poussent à consommer toujours plus pour retourner vers des actes plus éco-responsables ?
La société de consommation nous incite en effet à acheter massivement. Cette économie du jetable va bon train, nos décharges, elles, saturent. Et notre porte-monnaie aussi en prend un coup !
Pourtant, au lieu de l'envoyer au rebut, vous pouvez aussi offrir une petite remise en forme à votre électroménager et prolonger sa durée de vie. Nous vous invitons ainsi à re-découvrir le métier de technicien réparateur en électroménager.
Joël Fiancette est titulaire du diplôme de technicien réparateur. Il a acquis son expérience en exerçant tout d'abord son métier dans des magasins de grandes enseignes d'électroménager et de meubles. Son contrat étant arrivé à terme, il a choisi de s'installer à son compte à Tulle et a créé la société Sav Elec. « Je suis le seul ici à réparer le petit matériel », signale-t-il, « je me suis aussi formé pour réparer et entretenir les cocottes minutes, par exemple lorsque l'axe est cassé, puis je teste leur sécurité ».
Pour ceux qui ont l'âme d'un bricoleur, le commerçant vend également les pièces détachées. « Je les commande et les reçois dès le lendemain », précise-t-il. Son dépannage est donc généralement rapide.
Petit plus : Joël Fiancette se déplace à votre domicile et répare sur place lorsque cela est possible. Le temps de la réparation, il met également à votre disposition, gratuitement, des appareils de prêt. Un service fort appréciable.
Joël propose aussi de l'électroménager en neuf ou occasion, de toutes marques.
Signalons enfin que l'entreprise Sav Elec assure le service après-vente du magasin Leclerc de Tulle.
Sav Elec, 18 avenue Alsace Lorraine.
05 55 20 37 06 ou 06 86 85 77 19

Majorité municipale

La réunion à laquelle étaient conviés les acteurs culturels de la ville de Tulle le 21 mars dernier fut l'occasion d'établir un bilan d'étapes du projet culturel présenté en 2009 et de le nourrir par les propositions qui ont été émises. Notre conception de la politique culturelle est bien une émancipation individuelle et collective et la démocratisation à son accès doit se faire d'abord à l'école au contact d'artistes et de leurs pratiques. C'est ce que s'appliquent à développer les associations locales qui font preuve de volontarisme pour aller chercher les publics traditionnellement éloignés.
La richesse du mouvement associatif tulliste est une caractéristique forte qui s'est construite chemin faisant. Les blessures qui ont émaillé l'histoire locale ont permis de tisser un lien social d'une grande richesse et d'une diversité exemplaires. Ainsi nous pouvons dénombrer plus de 50 associations à caractère culturel (spectacle vivant, arts plastiques, chant choral…). Des transversalités existent et se développent ; nous devons encore les encourager. Tout comme nous devons faciliter les initiatives qui visent à mieux irriguer le territoire de l'agglomération de Tulle et du département, et nouer des partenariats avec des villes d'où émerge une volonté politique affirmée dans le champ culturel.
Les collectivités en butte à des difficultés ne peuvent pas tout et la culture a été sacrifiée sur l'autel de la rigueur imposée par le gouvernement. Aussi, le mécénat et les partenariats doivent être encouragés, ce peut être un complément précieux, nonobstant les contraintes qui pèsent sur les entreprises.
Mais convenons que d'autres initiatives doivent être encore fouillées : une rentrée culturelle commune à toutes les associations par exemple, ou encore des « Nuits Blanches » ou des « Nuits des Copistes ». Tous les acteurs culturels vont pouvoir s'appuyer sur l'aide précieuse que va leur apporter le médiateur en charge de la culture et de la coopération que la municipalité vient de positionner sur ce secteur. Sa mission est de coordonner et de faire vivre la vie culturelle tulliste, déjà intense. C'est une chance et un choix assumé !

Alain Lagarde

Opposition municipale

Ce soir, l'Opposition municipale ne votera pas le budget primitif 2012 (extrait du discours prononcé lors du conseil municipal du 22 mars).
A la fin de cette présentation du budget, c'est un constat déceptif voire alarmant que nous portons sur vos choix et vos orientions.

Notre devoir, c'est d'aller au-delà des apparences. Nous devons aller au-delà des équilibres comptables. Nous devons aller au-delà des contentements affichés. Ce soir, l'Opposition doit dénoncer une satisfaction de circonstance. Notre devoir, c'est dire la vérité aux tullistes. Ce budget primitif 2012 marquera durablement le destin de cette ville en passant la barre des 31 M d'euros.
31 M d'euros, cela représente cette année, une dette de 2016 euros par habitant. 2016 euros, c'est désormais plus de deux et demie la moyenne nationale.
Vous continuez à mi-mandat passé de vous enfermer dans une logique de surendettement. Pour notre génération, vous construisez tout simplement un endettement à perpétuité. Jamais notre cité n'aura eu à porter une dette aussi importante. La perpétuité comme avenir, voilà ce que vous nous laisserez en partage…voilà ce que vous laisserez en héritage aux prochaines équipes municipales…
La devise de cette action municipale pourrait être « advienne que pourra » ou, Monsieur le Maire, nous pourrions reprendre ici les paroles que vous aviez prononcées durant le DOB : « Tulle paiera bien un jour ! ». Quel esprit responsable peut se satisfaire d'une telle répartie ? A plusieurs reprises, vous avez avancé une autre validation qui tenait dans cette formule lapidaire : « Tulle est une ville centre qui doit porter toutes les charges ». Cette justification ne peut légitimer tous vos égarements budgétaires. Diminuer la dette en 2012 aurait été le signe d'une gestion qui se voulait enfin responsable. C'est à croire que vous n'avez tiré aucun enseignement des crises successives que nous venons de traverser. A la différence du Conseil général qui semble vouloir s'extraire de la spirale de l'endettement…
Qu'en est-il à cet instant, des principes de l'instruction budgétaire M 14 qui prône la prudence dans la construction des budgets ?
Il y a seulement deux années de cela, en 2010, vous projetiez de ramener la dette à 28,5 M d'euros pour cette année. .
Aujourd'hui, avec 31 M d'euros de dette, vous consacrez l'échec de votre politique. Vous consacrez l'échec de votre gouvernance. Vous consacrez l'échec de votre gestion.
En écartant le redressement, vous avez choisi la voie la plus facile, mais aussi la plus hasardeuse. Le destin de cette ville vous échappe. Vous aviez un devoir de changement après les égarements de 2007, après la crise de 2008. En 2010, vous aviez marqué cette détermination. Aujourd'hui, vous avez choisi la fuite en avant. Vous avez choisi pour Tulle, un avenir incertain.
Mais tout cela a un prix à payer. Durant le Débat d'Orientation Budgétaire, vous n'avez pu dissimuler vos doutes.
Votre fébrilité était palpable dans votre constat sur la raréfaction de l'offre de crédit. Et ce soir, vous n'avez pas répondu à cette interrogation :
Tulle est-elle encore capable de générer une confiance auprès des organismes de crédit ? Car pour 2012, c'est encore 3 M d'euros qu'il vous faudra emprunter pour pouvoir fonctionner.
Quels seront alors les taux pour notre collectivité ? Faudra-t-il encore vous lancer dans des négociations effrénées comme vous n'avez cessé de le faire avec Dexia ?
(Extrait)

Un militant à l'expérience *forgée sur le terrain*



Damien Morisot
Directeur des Lendemains qui chantent

Il est féru de musique, cela va de soi. Mais aussi un militant acharné, ce qui lui a permis de réussir dans la voie professionnelle dans laquelle il a choisi de faire sa place. Damien Morisot est ainsi l'heureux nouveau directeur de la salle des Lendemains qui chantent. Il évoque son parcours, son engagement, ses envies pour ce lieu et son public au service desquels il apporte tout son enthousiasme.

Damien Morisot ne joue d'aucun instrument mais il est un amateur averti, sensibilisé très tôt à l'art musical par ses grands frères et sœurs. Puis, « comme bien souvent à cet âge-là, je fus un ado passionné de musique », précise-t-il. Etudiant à l'école des Mines de Saint Etienne (dont il décrochera le diplôme d'ingénieur), il découvre alors le milieu associatif. « Cet environnement m'a tout de suite plu et intéressé pour ce qu'il offre en terme de relations humaines », relate-t-il. Au point qu'il décide d'abandonner une carrière tournée vers l'industrie pour se réorienter et se mettre « au service des autres ». Le virage ne sera cependant pas aisé… Qu'à cela ne tienne, le jeune homme ne se décourage pas. Il prend le taureau par les cornes et opte pour un parcours et une formation « sur le tas ». Son opiniâtreté s'avèrera payante.
Bénévole sur des projets artistiques et culturels, puis administrateur de théâtre jeune public, il crée enfin en 1997 l'association « Au coin de l'oreille » en Franche Comté, avec l'objectif d'organiser des concerts de musiques actuelles en milieu rural. La reconnaissance est là. Acteur engagé, militant, Damien poursuit son chemin avec passion et détermination. En 2007, il impulse un réseau régional des acteurs de musiques actuelles, avant de s'impliquer au sein de la Fedurok, fédération de lieux de musiques amplifiées.
Plus tard, éprouvant le besoin de se renouveler, il postule à quelques offres, dont celle de directeur de la salle des Lendemains qui chantent. « J'avais plutôt envie d'un équipement à échelle humaine, située en province ».
Ici, il apprécie les conditions de travail plutôt confortables : « j'ai trouvé à Tulle une politique culturelle forte pour une ville de cette taille, la salle bénéficie d'une reconnaissance importante de l'ensemble des élus et institutions. Il y a ici un bon terreau ».
Parmi ses projets, Damien Morisot souhaite développer les coopérations, élargir le rayonnement de la salle à l'ensemble du département, créer des rencontres artistiques dans de nouveaux lieux et notamment en milieu rural. Mais aussi développer des projets d'éducation artistique auprès des scolaires en instaurant par exemple un rendez-vous régulier avec un artiste fil rouge.
Alors, bon vent !

Lorsque vous êtes à l'extérieur de votre ville et que vous parlez de Tulle, quelle est la première image qui vous vient à l'esprit ?
C'est le dynamisme culturel de la ville. Et sportif également. Il est en effet assez exceptionnel pour une ville de cette taille.

Si vous pouviez prendre une pierre d'un bâtiment tulliste, laquelle prendriez-vous et pourquoi ?
Ce qui m'a marqué lorsque je suis venu ici pour la première fois en 2008, à l'occasion d'une assemblée générale de la Fedurok, c'est le bâtiment de la cité administrative. C'est improbable, je dirais! Plus sérieusement, la pierre évoque un rapport au patrimoine et à ce titre, je trouve le quartier de la cathédrale particulièrement intéressant sur le plan architectural. Il constitue le cœur de la ville et porte son histoire.

Une odeur tulliste ?
Celle du produit d'entretien utilisé par le personnel municipal pour le nettoyage de nos locaux ! Il s'agit d'un produit pour le sol « surodorant » parfumé à la fraise. Je sais que la Ville, sur ces questions, est engagée dans une démarche environnementale et d'Economie Sociale et Solidaire. Et j'espère donc que l'on changera bientôt de produit !

Un air de musique lié à Tulle ?
Je dirais plutôt un son. Celui que l'on trouve dans cet équipement, un son de qualité et puissant, notamment dans les infrabasses. A ce sujet, je tiens à souligner l'exigence de l'ensemble des techniciens, permanents ou intermittents, qui interviennent dans nos locaux. Et puis il y a un autre son que j'entends lorsque j'ouvre la fenêtre de mon bureau : celui de la Corrèze, on a l'impression d'avoir en permanence des chutes sous nos fenêtres. Bref, ces deux sons produisent un mélange plutôt rigolo.

Nuits des Musées *2012*

Ouverture du Musée des Armes
et du Musée du Cloître de 10h à 13h et de 14h à 22h.
Sur les deux sites : visites et/ou animations qui proposeront de découvrir les expositions temporaire ou permanente.
Rendez-vous sur place à 15h, 17h, 19h et 21h.



A la galerie « le Point G »

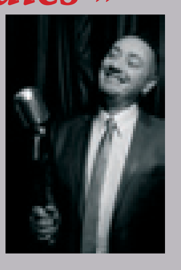
Dis-moi à quoi tu joues
Rose, Marius, Clément, Tom, Johannes, Logan et Jules
Place Mgr Berteaud
Du 1er au 30 avril



Concert

« Comédies musicales »

avec l'école de chant de Malemort
«La voix des Anges»
Direction : David Dauge
Samedi 26 mai 2012 à 21h
salle Marie Laurent
Organisé par le Comité de jumelage
Tulle-Bury
Entrée : 15 euros



Musée *des armes*



1962 – 2012 : 50 ans
La MAT dans la Guerre d'Algérie : le PM MAT 49
Renseignements :
05 55 26 22 15
musee.armes@ville-tulle.fr

Exposition

Marie Bazin

Du 16 au 11 mai
Au Conseil Général de la Corrèze
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30



Concert

Ensemble vocal *Coryphée*
Vendredi 1er juin à 20h30
Eglise Saint Jean
Sous la direction de Jean-Marie Fichter
Concert gratuit

Mairie de Tulle

rue Félix Vidalin - BP 215 - 19012 TULLE CEDEX
Téléphone : 05 55 21 73 00 - **Télécopie** : 05 55 21 73 22
Code APE : 751 A - **N° SIRET** : 211 927 207 000 12
N° de commune : 272
Internet : http://www.ville-tulle.fr
Courriel : admin@ville-tulle.fr

Heures d'ouverture au public
du lundi au jeudi : 8h30 - 12 heures et 13h30 - 17h30
le vendredi : 8h30 - 12 heures et 13h30 - 17 heures
le samedi, permanence état civil : 9 - 12 heures

TULLE*mag* n°80

Bulletin municipal d'information - Avril/Mai 2012
Tirage : 10 700 exemplaires
Dépôt légal : 2e trimestre 2012
Adresse : 10, rue Félix Vidalin - BP 215 - 19012 TULLE CEDEX
Téléphone : 05 55 21 73 42
Directeurs de publication : Bernard Combes, maire
Jean-Louis Soulier, maire-adjoint
Rédaction : Hélène Delange, Flavie Favarcq
Maquette : Mathieu Morel
Photos : Frank Barrat-Arnal
Impression : Maugein Imprimeurs - ZI Mulatet - 19000 Tulle - *Imprim'Vert*
PEFC
Ce bulletin est imprimé sur papier issu de forêts durablement gérées
Distribution : La Poste

Théâtre

La prison Foucault 71

Le Collectif F71
Mardi 10 avril - 19h & 21h


Photo Gérard Nicolas

La vieille et la bête

de et par Ilka Schönbein – Theater Meschugge
Jeudi 19 avril - 20h30

Photo Mario Del Curto

Petits chocs des civilisations

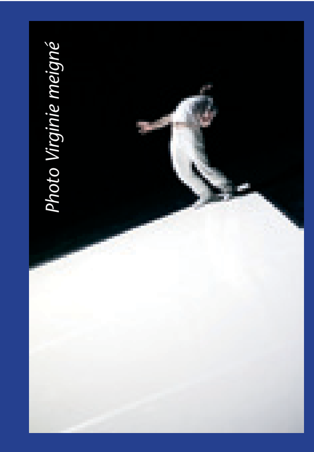
Fellag
Mardi 15 mai - 20h30


Photo John Foley

Danse

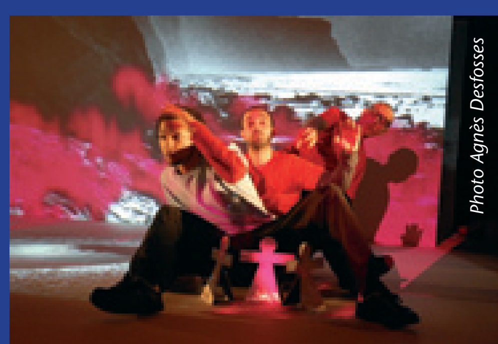
Accidens

Groupe entorse
Jeudi 12 avril - 20h30


Photo Virginie meigné

Moi seul

De Laurent Dupont
En collaboration artistique avec Agnès Desfosses
Compagnie ACTA
Lundi 16 avril - 10h & 14h30
Mardi 17 avril - 10h & 19h


Photo Agnès Desfosses

Mets ta veste rouge

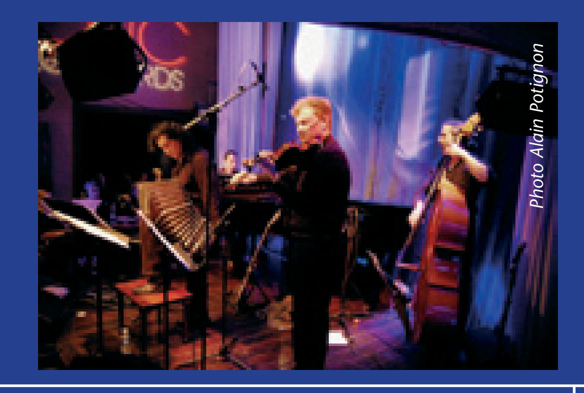
Collectif Pied au Plancher/Adiam de la Creuse
Jeudi 10 mai - 20h30



Musique

Voyage au cœur du Tango Nuevo

Quatuor Caliente
Mardi 22 mai - 20h30


Photo Alain Potignon

Engagez-vous 24 h

contre le cancer !

Participez au **RELAIS POUR LA VIE**

à Tulle, les 2 et 3 juin 2012

Inscrivez-vous en équipe dès maintenant !

www.relaispourlavie.net

